

**La réunion de la Commission d'Enduro
Aura lieu le Samedi 27 Juin 2015**

**Le Tribunal de Discipline et d'Arbitrage se réunira
Le Vendredi 4 Juillet 2015 à 19h00
à la Salle du Stade Sainte Ménéhould**

**Félicitation à l'Equipe de Champagne Ardenne
(Cyril SERISIER, Maxime SOT, Victor GAY, Jimmy BOUCHET,
Loïs DEPUISSET, Quentin MAUCLAIRE et Ferdinand LAMOUREUX)
pour leur 1^{ère} place à l'Interligue 125cc à Montgueux.**



Résultats :

- 1^{er} CHAMPAGNE ARDENNE (54 Points)
- 2^{ème} FRANCHE COMTE (155 Points)
- 3^{ème} BOURGOGNE (166 Points)
- 4^{ème} LORRAINE (246 Points)
- 5^{ème} ALSACE (340 Points)

Compte rendu de la Commission de Vitesse, Tourisme et Rallye Routiers

Bonjour à tous

Après les problèmes rencontrés lors de la réunion du comité à SAINTE-MENEHOULD le 22 Mai 2015.

Voilà la partie qui devait être présentée à celle-ci.

Pour les commissions rallye – tourisme – vitesse les choses se mettent en place doucement.

Encore un peu de mal à faire comprendre aux pilotes et aux présidents de club que nous avons besoin d'informations pour parler des pilotes et ce qui en découle de parler de leurs clubs.

Pour la section vitesse

Je n'ai pas vraiment de bonne nouvelle je pense, mais je n'ai pas encore eu de confirmation du pilote Ardennais Maximilien BAUX qui doit avoir perdu son sponsor principal donc gros problème pour rouler en Europe et même en France, j'attends plus d'informations .

Pour le championnat d'EUROPE SUPER MONOS

Les clubs comme TJP pas de problème déjà 2 courses en championnat d'Europe SPM, la pilote Marjorie HERVE a rencontré quelques problèmes avec son proto réalisé durant l'hiver, et n'a donc pas réussi à faire les performances prévues pas classée à la première course et ce place 22ème à la 2ème course. Pour le pilote masculin Bruno COLLIN à la 1^{ère} séance d'essai il a fait une chute ce n'est pas bon pour commencer la saison. Il se place à la 1^{ère} place à la première course et 20^{ème} place à la 2ème course.

Pour sa part Franck DELAURY en pilote invité a eu aussi de la malchance avec un câble d'embrayage qui casse ne près grille et loupe donc la 1^{ère} course du week-end mais arrivera à participer à la 2ème et de termine à la 21^{ème} place.

Pour le championnat de France super Monos

Les premières courses ont eu lieu le week-end dernier, très encourageant pour la suite avec 2 podiums sur la 3^{ème} marches pour Samuel SAUDUBRAY en catégorie MONO 2.

En catégorie PROTO une place de 12^{ème} à la 1^{ère} course pour Marjorie HERVE .Une place de 7^{ème} à la première et à la 2^{ème} course pour Franck DELAURY aussi en catégorie PROTO.

Il a été évoqué par la section vitesse d'organiser une journée de roulage formation pour pilote jeunes débutants ou avec déjà une petite expérience cette journée sera chapeauté par un pilote diplômé et formateur avec une grande expérience (pilote de la ligue) cela sur un circuit le plus proche de notre région.

La commission vitesse espère que cette organisation permettra de découvrir des jeunes pilotes qui seront un peu plus tard les chefs de files de la ligue.

La commission demandera au comité et au trésorier de la ligue s'il est possible de débloquer un budget pour cette organisation comme il a été déjà fait pour le trial, le cross.

Des devis ont été demandés à différents circuits nous sommes dans l'attente de ceux-ci

Pour la Section RALLYE

Je sais juste que le Club TJP de SEDAN continue la préparation du RALLYE des ARDENNES qui aura lieu fin Mai 2016 et qui comptera pour le championnat France des RALLYES.

La visite, du président des RALLYES FFM Mr Gilles TOURLY, est prévue pour le 20 juin 2015 pour la validation du tracé et des spéciales prévues et préparées par le Club TJP.

Nous espérons que cette visite sera fructueuse et pleins de bonnes infos de ce grand spécialiste des RALLYES.

Pour la Section TOURISME

Pas de nouvelle de celle-ci, nous espérons qu'il s'y passe quelque chose et que des informations vont bientôt nous arriver.

Merci à tous d'avoir lus ces quelques mots.

En espérant que lors de la prochaine réunion du comité les différentes sections auront le même temps imparti pour que les responsables des commissions puissent s'exprimer correctement et que cette réunion sera plus dirigée vers les organisations des compétitions, la formation des pilotes car sans pilote la ligue ne peut exciter, les commissions ne serviront à rien et nous non plus !

Nous ne sommes pas là pour savoir quelle têtes il faudra couper ou quelle sanction il y a à donner à telle ou telle personne.

Nous sommes là pour protéger notre sport et faire parler de lui en bien et non en mal.

Des commissions sont là pour prendre ces douloureuses décisions.

Sportivement.

Le Président de la section Rallye, Tourisme, Vitesse.

Mr TAVENAU

Rapports de clôture : Rappel aux Clubs

Objet : Rapports de clôture

Mesdames, Messieurs,

Je me permets d'appeler votre attention sur le fait que plusieurs rapports de clôture qui nous ont été récemment adressés étaient incomplets.

A ce titre, je vous rappelle que les rapports de clôture doivent nécessairement contenir les éléments suivants :

- L'autorisation Préfectorale de la manifestation
- Les procès-verbaux de jury complétés
- La liste des officiels présents (à compléter sur la pochette du rapport de clôture)
- La liste des engagés
- Les résultats et classements
- Les rapports techniques et relevés sonométriques
- Les rapports d'accident

Vous comprendrez que cette situation a non seulement pour conséquence d'engendrer un travail supplémentaire de relance du service vis-à-vis des clubs dans une période déjà chargée par le nombre important d'épreuves, mais également de bloquer la clôture administrative de ces épreuves et le versement de la subvention fédérale.

Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir apporter une vigilance toute particulière à ce que les rapports de clôture que vous nous adressés soient complets.

Vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration, je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Bien cordialement

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Règlementation
Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier - 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 05 / Fax : 01 49 23 77 23
Mobile : 06 48 48 61 88



COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DES PRESIDENTS DE LIGUES

Réunion du mercredi 20 mai 2015

PRESENTS :

Monsieur Jacques BOLLE, Président.

LMR Alsace: Monsieur Thierry POMMIER
LMR Aquitaine : Monsieur Patrick LAMOUREUX
LMR Auvergne : Monsieur Vincent RIGAUDIAS
LMR Bourgogne : Monsieur Jean-Pierre FOREST
LMR Bretagne : Monsieur Jean-Claude CLAVREUL
LMR Centre : Monsieur Alain BELLANGER
LMR Champagne Ardenne : Monsieur Didier DUBOIS
LMR Corse : Monsieur Vincent DUSSOLLIER
LMR Flandres : Monsieur Frédéric SCHOTS
LMR Franche Comté : Monsieur Christian GOUX
LMR Ile de France : Monsieur Fernand DIEUDONNE
LMR Languedoc Roussillon : Monsieur Didier BOFILL
LMR Limousin : Monsieur Patrice BRACHET
LMR Midi Pyrénées : Monsieur Gilbert GONTIER
LMR Normandie : Monsieur Philippe SEHIER
LMR Pays de la Loire : Monsieur Philippe LEBEAU
LMR Picardie : Monsieur Patrick STADLER
LMR Poitou Charentes : Monsieur Patrick DAVID
LMR Provence : Monsieur Eric SIMON
LMR Rhône-Alpes / Monsieur André LIOGIER

ASSISTAIENT EGALEMENT : Monsieur Patrick BERTAUD, Trésorier.
Messieurs Sébastien POIRIER, Michel LEROY et Vincent CHAUMET-RIFFAUD.

ABSENT ET EXCUSE : Monsieur Joël POIROT (LMR Lorraine).

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Nathalie LEMOINE.

Le Président Jacques BOLLE ouvre la séance à 09h45 et souhaite la bienvenue aux participants. Il se félicite de la présence de la quasi totalité des Ligues à cette réunion.
Il excuse l'absence de Monsieur POIROT retenu par des obligations professionnelles.

En préambule, le Président souhaite communiquer les informations suivantes aux Ligues :

- Chiffres clefs de la Fédération :

Une synthèse sur les grands chiffres clefs de la FFM de 2009 à 2014 a été adressée à l'ensemble des Présidents de Ligues fin avril. Il s'agit d'un document qui relate de façon claire les données et les tendances majeures de la FFM. L'ensemble des présents font part de l'intérêt d'un tel document.

- Assemblées générales des Ligues 2015/2016 :

Les dates et lieux des Assemblées Générales et Assemblées Générales Electives sont à transmettre dès que possible à la Fédération. Le Président rappelle que les Assemblées Générales Electives doivent être organisées au cours du premier trimestre de l'année 2016.

- Documents administratifs à recevoir des Ligues :

Le Président demande aux participants de bien vouloir vérifier que l'ensemble des derniers documents administratifs des Ligues (PV des assemblées générales annuelles, statuts, règlement intérieur et code disciplinaire et d'arbitrage) ont bien été transmis au service juridique de la Fédération.

- Assemblées Générales et Comité Directeur du 22 juin :

Les courriers ont été envoyés aux Ligues et les coupons réponses de participation sont à renvoyer avant le 29 mai 2015. Les réunions se tiendront au siège de la FFM.

- Médailles de la Fédération :

Les dossiers ont été envoyés le 18 mai dernier, les demandes sont à retourner avant le 31 juillet (utilisation du formulaire 2015 uniquement).

Q. 1 BILAN DE FONCTIONNEMENT DU NOUVEL INTRANET FEDERAL.

1.1 Bilan du nouvel Intranet fédéral en matière de prises de licences.

Suite à la mise en place du nouvel Intranet fédéral de gestion des licences, le Président BOLLE indique que globalement les retours sont positifs. Les participants confirment que ce gros chantier est une réussite.

Il indique que la semaine la plus importante de traitement de licences a été celle du 5 au 11 janvier 2015 (6 000 licences traitées). Actuellement, environ 300 demandes de licences sont gérées par semaine.

Les quelques dysfonctionnements constatés ont été rectifiés au fur et à mesure. A ce sujet, mi avril, le Président a dû prendre la décision de suspendre le paiement en trois fois sans frais en raison du nombre important des impayés constatés sur les 2^{ème} et 3^{ème} prélèvements entraînant un travail conséquent de recouvrement. Une grande partie des licenciés concernés ont régularisé leur situation. Une soixantaine d'entre eux ne l'ont pas fait et ont été suspendus (ce qui signifie qu'ils ne sont pas couverts s'ils participent à une compétition ou à un entraînement). Un listing nominatif de ces personnes sera adressé aux Ligues par la DAF.

Monsieur POIRIER indique que le service des licences a été surpris du nombre important de transformations de licences. C'est la raison pour laquelle en 2016, il souhaite renforcer la qualité de l'information donnée aux pilotes lors de la souscription des licences (particulièrement les NET et NCO).

En ce qui concerne l'Intranet, l'expérience de cette première année va permettre la mise en place de plusieurs améliorations, notamment en ce qui concerne les certificats médicaux. Ces points seront traités lors de la réunion du Groupe de Travail Licences Epreuves du 27 mai 2015.

1.2 Etats des ventes des licences.

Le Président indique que le chiffre de ventes des licences 2015 sera comparable à celui de 2014. Au 15 mai, plus de 50 000 licences ont été délivrées dont 47 000 payantes.

Un état des licences par type et par Ligues au 30 avril est remis aux participants (voir en annexe).

Pour ce qui concerne les pass circuit, le Président souligne que les ventes continuent à augmenter et que les ventes devraient atteindre au minimum + 20% cette année. Depuis la mi-avril, les pass circuit peuvent être souscrits et payés en ligne.

Le Président souligne que pour la première fois cette année, les ventes de licences NET sont en baisse alors que ce titre progressait depuis plusieurs années. A l'inverse, la création de la licence NCO réunissant les NCA et NCB est une réussite.

1.3 Logiciel de gestion des épreuves.

Monsieur POIRIER rappelle qu'ORANGE ayant décidé d'arrêter sa collaboration avec la FFM, une refonte totale du système de gestion des épreuves a dû être lancée. Une première version test du programme sera livrée avant l'été. La mise en place est prévue pour la gestion de la saison sportive 2016.

A moyen terme, les clubs pourront préinscrire eux-mêmes leurs épreuves, les calendriers étant validés par les Ligues et par la Fédération dans un second temps.

Q. 2 CONVENTIONS D'OBJECTIFS DES LIGUES.

Le Président remet aux participants le comparatif des versements Ligues licences et affiliations hors cotisations ou droits Ligues sur les années 2013-2014 et 2014-2015 (Voir en annexe).

Fin 2014, les Ligues ont signé des conventions d'objectifs s'engageant à investir l'essentiel des versements des parts Ligues dans trois principaux objectifs : la professionnalisation, l'aide aux clubs organisateurs et la sécurisation des circuits de motocross.

Le Président rappelle qu'en fin d'année, les ligues devront remettre à la FFM un rapport détaillant les actions entreprises (il rappelle que le Comité Directeur a souhaité que les Ligues ne fassent pas de thésaurisation avec ces subventions supplémentaires).

Le Président BOLLE souhaite insister sur la professionnalisation des Ligues via l'intégration d'un cadre comme cela est déjà le cas dans certaines d'entre elles. Celui-ci décharge en effet le Président de la gestion de dossiers administratifs parfois lourds et peu remplacés par les élus bénévoles sur des déplacements tels que des réunions CDSR. Plusieurs participants indiquent avoir conscience de cette nécessité, mais préfèrent attendre la mise en place des nouvelles régions françaises.

Le Président BOLLE rappelle que lors du séminaire de mai 2014, il avait été décidé de reverser à terme 25 euros par licence aux Ligues. Il confirme que si cet objectif reste d'actualité, il proposera au Comité Directeur de le décaler dans le temps. Ce point sera évoqué dans le cadre de la réunion du Groupe de Travail Licences Epreuves.

Q. 3 UNIFORMISATION DES MODALITES DE PRISE EN CHARGE DES FRAIS DES REPRESENTANTS CDSR POUR DES ACTIVITES UFOLEP.

Suite à des problèmes de remboursements de frais de déplacements de représentants CDSR pour des activités UFOLEP en Ligue des Pays de la Loire, il est apparu intéressant de faire un état des lieux de ces modalités de remboursement dans les différentes Ligues.

Le Président BOLLE fait un tour de table à l'issue duquel il s'avère que la grande majorité des Ligues ne refacturent pas ces frais compte tenu du fait que beaucoup de clubs ont la double affiliation FFM-UFOLEP.

Après discussions, il est décidé que le principe de l'uniformisation des modalités de prise en charge des frais des représentants CDSR pour des activités UFOLEP était validé par les participants (réunions en Préfectures et visites des sites).

Q. 4 SECURISATION DES TERRAINS DE MOTOCROSS.

Le Président BOLLE informe les participants qu'Olivier ROBERT et Loïc LEONCE ont visité une trentaine de terrains UFOLEP et qu'ils n'ont pas rencontré de problèmes avec leurs responsables qui ont tous accepté et réalisé rapidement les travaux demandés.

A l'inverse, Monsieur POIRIER indique que la Direction des Sports et de la Réglementation a rencontré un certain nombre de soucis avec des Présidents de moto-clubs qui remettaient en cause les travaux demandés ou ne les réalisaient pas. Ainsi, récemment une manche de Championnat de France a failli être annulée en raison de travaux non effectués.

Lors des visites, il est possible de demander qu'un délai de réalisation soit mentionné dans le rapport. De même, un échelonnement dans le temps peut être évoqué avec Messieurs ROBERT et LEONCE.

Monsieur CHAUMET RIFFAUD rappelle aux participants que chaque année la liste des circuits à homologuer ou à ré-homologuer est transmise aux ligues pour mise à jour. Il souligne l'importance d'avoir un retour de toutes les ligues à ce sujet.

Monsieur POIRIER indique qu'un document récapitulatif des modalités de réalisation des missions des experts/représentants CDSR est en cours de rédaction et sera diffusé rapidement. Il informe les participants que suite à des problèmes rencontrés avec un représentant CDSR qui était allé à l'encontre d'un avis d'expert, ce représentant VDSR a été révoqué. Monsieur POIRIER rappelle que les rapports d'expertises sont des documents internes à la FFM qui ne doivent pas être remis aux Préfectures.

Monsieur CLAVREUL demande la possibilité de convier un sidecariste lors de visites de terrains sur lesquels des épreuves avec Side cars sont planifiées, cette demande sera intégrée dans la procédure.

Q. 5 CREATION DE CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX DE MOTOCROSS.

Lors des retours des visites de circuits de motocross effectuées par Olivier ROBERT et Loïc LEONCE, il s'est avéré qu'une des forces de l'UFOLEP était la proximité des sites de pratique pour les pilotes.

Aussi, le Président a souhaité connaître la position des Présidents de Ligues sur les mises en place de championnats départementaux ou interdépartementaux.

Monsieur FOREST indique avoir tenté l'expérience dans le département de l'Yonne suite au basculement de clubs UFOLEP vers la FFM. Actuellement, le championnat connaît sa troisième saison et compte 6 épreuves auxquelles participent environ 200 pilotes (80% d'entre eux ne roulent que dans leur département). En termes de licences compétition, le département de l'Yonne a vu son nombre doubler entre 2010 et 2013.

Après discussions, il est décidé d'en rester là pour le moment sur cette question tout en sachant qu'elle pourrait rentrer dans la liste des futures actions liées aux conventions d'objectifs des Ligues.

Q. 6 REFORME DE LA GOUVERNANCE FEDERALE.

Le Président rappelle que la Fédération a commencé la réforme de sa gouvernance et qu'un certain nombre de mesures ont été adoptées (nombre de mandats limité, âge du Président, non cumul des mandats). Lors de la dernière réunion du Comité Directeur, il restait à se positionner sur les propositions de modification du socle électoral (collège club et collège Ligues – Scrutin de listes). Or, le Comité Directeur de mars 2015 a approuvé à une majorité trop faible ce projet pour qu'il puisse être présenté à l'Assemblée Générale. C'est la raison pour laquelle le Président a préféré renoncer à poursuivre sur ce projet.

Les participants recevront début juin une proposition de modification des statuts sans changement du socle électoral, mais incluant les modifications liées à la loi sur la Parité (augmentation du nombre de membres du Comité Directeur de 36 à 40 avec 10 postes réservés pour les femmes). En ce qui concerne le Bureau Exécutif, ne s'agissant pas d'une instance dirigeante, mais d'un organe de réflexion et de proposition, son appellation va être modifiée, il n'est pas concerné par la parité.

Le nouveau découpage administratif français.

Pour l'instant, la FFM ne procédera à aucun changement pour les élections de 2016. Lors de la prochaine mandature, elle travaillera sur la mise en place de Ligues Régionales conformes au nouveau découpage administratif français.

Q. 7 QUESTIONS DIVERSES.

7.1 Cartes officiels :

Monsieur FOREST indique rencontrer des problèmes avec des commissaires en possession de cartes OFFICIELS qui pensent pouvoir officier avec uniquement celle-ci sans souscription de licence annuelle.

Monsieur CHAUMET-RIFFAUD travaille actuellement la création d'un nouveau badge unique sur lequel sera clairement apposée une mention stipulant l'obligation de détention d'une licence FFM pour l'année en cours.

Dans tous les cas, une carte de qualification doit toujours être accompagnée d'une licence valide qu'elle soit d'officiel ou de sportif.

7.2 Pass circuit dédiés aux disciplines TT :

Le Président indique qu'en raison d'une forte demande en la matière, il demandera au Groupe de Travail Licences Epreuves de travailler sur la mise en place d'un pass circuit destiné aux disciplines de Tout Terrain avec souscription et paiement en ligne.

7.3 Cosmos :

Monsieur BERTAUD souhaite communiquer aux Présidents de Ligues une information relative au COSMOS (Conseil Social du Mouvement Sportif), organisme représentatif des employeurs d'entreprises du secteur sportif au sein duquel la FFM est adhérente.

Dorénavant, la FFM règlera une cotisation pour elle-même, ses Ligues et ses Comités Départementaux qu'elle représentera au sein du Cosmos.

Les Ligues et les Comités Départementaux vont recevoir de la DAF un document autorisant la FFM à les représenter, celles qui y adhéraient n'auront plus de cotisations à régler. Monsieur BERTAUD demande aux Présidents de Ligues et de Comités Départementaux de vérifier que leurs salariés sont bien sous la convention collective du sport.

7.4 Formation CDSR :

Le Président BOLLE interroge les participants sur les mises en place annuelles de formations CDSR. Tous sont d'accord sur le principe de programmer une session chaque année.

7.5 Réunion des trésoriers de Ligues :

Monsieur BERTAUD informe les participants que, compte tenu des élections de 2016, il n'y aura pas de réunion des trésoriers de Ligues en octobre 2016.

7.6 Contrôles des dorsales et pectorales:

Monsieur CHAUMET RIFFAUD souhaite rappeler que seuls les équipements avec le label FFM ont la garantie d'une norme. Ce label sécurise le pilote, mais aussi le commissaire technique lors des contrôles.

Monsieur DIEUDONNE informe qu'il faut se méfier d'une norme 16.21.3 qui figure sur certains équipements mais n'est pas labellisée.

7.7 Formations OCT 2:

Monsieur FOREST interroge Monsieur DIEUDONNE sur les prolongations de qualification d'OCT 2 ayant échoué aux sessions d'examens de 2015. Conformément à ce qui avait été annoncé; Monsieur DIEUDONNE confirme que les prorogations arriveront à terme le 30 juin et que les commissaires concernés n'auront plus que des qualifications OCT1.

Monsieur DIEUDONNE présentera prochainement une synthèse des résultats des examens de commissaires techniques de l'année 2015 en fonction des différents types de formations réalisées.

Pour conclure, le Président remercie une nouvelle fois les participants pour leur participation à cette réunion.

Plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 16 heures.

Mail de Philippe DUPUIS en réponses aux questions du Comité Directeur.

Objet : Réponses suite au Comité directeur

Bonjour Jean Pol,

Suite au Comité directeur de Vendredi, je viens t'apporter les réponses aux questions et reproches qui ont été formulés à la commission "trial" :

- concernant le CASM "sauvage" du 15/02 : après vérification de la date : il s'agit de CASM passés par Basile GAUTHEROT (diplômé BE) lors du premier stage de l'école de trial à Chaumont pour permettre aux futurs stagiaires de demander leur licence. J'ai pris note que la Ligue devait être désormais mise au courant des projets de cession de CASM. Je profite de l'occasion pour dire qu'il me paraît toutefois plus judicieux, quand on dispose d'un BE de la discipline de faire passer le CASM par lui. Dans l'attente de la décision de la ligue, j'attends pour donner une réponse aux candidats potentiels dont j'ai parlé vendredi soir

- pour les questions sur le trial de Neuville : j'ai essayé d'appeler Myriam : je te communiquerai sa réponse dès que possible

- pour le site internet : les infos 2015 (règlement et calendrier) étaient bien présentes, Laurent NOIRET a "nettoyé" le site afin de pouvoir mieux accéder à ces infos.

- au niveau de l'agrément temporaire des terrains pour les stages, je te joins un extrait du règlement FFM (communiqué par Didier Larose) qui montre que c'est tout à fait conforme au code sportif. Pour les démonstrations, le code sportif n'est pas très précis. Je repose donc la question à la FFM et jusqu'à réponse documentée du service juridique : j'annule toute nouvelle manifestation.

- enfin, pour que tu connaisses mieux ce qui se fait à l'école, je > t'invite à venir nous voir le 7 Juin à Monthermé pour le prochain stage où tu pourras te rendre compte sur le terrain du travail qui est fait et du rôle positif de l'école pour la survie du trial dans la Ligue.

Pour conclure, je me permets de rappeler que c'est moi qui ai proposé le concept de l'école de trial il y a plus de 10 ans. J'en assume donc totalement la manière de fonctionner. Si ce système pose des problèmes au comité directeur, il peut être modifié ou stoppé dès 2016. Il avait été, jusqu'à présent, décidé de mettre les moyens financiers et humains sur l'arrivée des jeunes dans la discipline mais cette manière de voir peut être remise en cause! Comme je ne veux pas laisser une situation "calamiteuse" à mon successeur l'année prochaine : je demanderais au comité, par ton intermédiaire, un vote de confiance sur le fonctionnement futur de l'école à la prochaine réunion.

J'ajoute que j'essaie de maintenir avec la commission, le trial de la LMCA en activité, dans le respect des bénévoles du comité, des autres disciplines et ceci dans un cadre strictement réglementaire.

Au 7 Juin à Monthermé,

Sportives salutations

Philippe DUPUIS
Président de la commission Trial LMCA

CHAPITRE II : LES MODALITÉS DE PRATIQUES

TITRE I : REGLES COMMUNES AUX DISCIPLINES

Article 2.1.0 : AUTORISATION PREFECTORALE - HOMOLOGATION ADMINISTRATIVE DES CIRCUITS - AGREMENT FEDERAL DES TERRAINS ET PARCOURS

- Conformément aux dispositions des articles R.331-18 et suivants du Code du sport, les organisateurs d'épreuves et de manifestations motocyclistes doivent obtenir une autorisation préfectorale et celles-ci doivent se dérouler soit :

- sur un circuit ayant fait l'objet d'une homologation administrative
- sur un circuit non permanent, un parcours ou un terrain (dans ce cadre l'autorisation préfectorale vaut homologation pour la durée de l'épreuve)

Les circuits, terrains et parcours d'entraînement doivent être conformes aux règles techniques et de sécurité complémentaires de chaque discipline.

Les circuits permanents doivent faire l'objet d'une homologation administrative.

Les terrains et parcours doivent faire l'objet d'un agrément fédéral.

L'agrément d'un terrain ou d'un parcours peut être obtenu par un Moto-Club ou une Ligue en effectuant une demande d'agrément d'un terrain de trial, d'un parcours ou d'un terrain éducatif. Le document doit être validé par une personne compétente (cf. le formulaire) et par la Ligue du lieu du site. L'agrément est enregistré par la Fédération Française de Motocyclisme pour une durée de 4 ans à réception du document.

Un éducateur sportif qualifié en charge d'une séance éducative ou d'un entraînement peut agréer le temps de sa présence, dans le respect des règles techniques et de sécurité applicables, un site de pratique pour la durée de l'activité.

Article 2.1.1 : ORGANISATEURS RECONNUS PAR LA FFM

Sont seuls reconnus par la F.F.M. comme organisateurs :

- 1° les Ligues Motocyclistes Régionales ou les Comités Motocyclistes Départementaux.
- 2° Les groupements sportifs et les clubs de tourisme affiliés à la Fédération.

Seules les personnes morales affiliées sont autorisées à organiser des épreuves motocyclistes sous l'égide de la FFM. Aucun autre organisme que ceux précités (tels que Syndicat d'Initiative, Comité des Fêtes, Société ou Club non affilié, simple particulier, etc...) ne sont reconnus, quand bien même ils participeraient à l'organisation d'une manifestation de motocyclisme organisée sous l'égide de la FFM.

39

Mail de Pierre ORTEGA, Président du Comité Médical de la FFM.

(Une annexe est disponible en format PDF, vous pouvez la retrouver en pièce jointe pièce jointe de la lettre de la Ligue).

Objet : A l'attention des Président(e)s des LMR et des Président(e)s de Moto-Clubs FFM / information à destination des Services de Secours sur les épreuves motocyclistes

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Le Comité Médical de la FFM est à l'initiative d'un film vidéo de formation traitant des techniques de relevage de motocyclistes ou de pilotes blessés porteurs de protections cervicales.

Ce film vidéo réalisé en collaboration avec le Service de Santé et de Secours Médical de Haute Savoie (SDIS 74) a reçu récemment l'approbation des instances concernées.

Ce document audiovisuel est accessible en cliquant sur le lien ci - après <http://www.dailymotion.com/video/k62SDmkJ3DzSwbbf13U>

Accompagné de son support pédagogique en pièce jointe de ce mail, celui-ci est à destination finale des Services de Secours avec lesquels vous êtes en contact dans le cadre de l'organisation des épreuves motocyclistes.

Ils leur seront d'une aide précieuse et je vous remercie de leur transmettre ces informations.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Pierre Ortega
Président du Comité Médical
Fédération Française de Motocyclisme

Mail de Joseph CREPIN en réponses aux remarques du Comité Directeur.

Objet : info sur le site de la ligue

Bonjour

Je viens de lire dans la dernière lettre Imca que certains se plaignent de la lenteur du site, j'aimerais une fois encore faire taire la supposition et autres hypothèse

Je rappelle l'organisation des sites de la ligue

Le site Imca-ffm.fr n'est qu'un portail d'accès au différent site de la ligue (cross, enduro, tourisme, éducatifs, trial.), ce site ne contient donc que très peu d'information, de photo.

Pour ce site 2 abonnements ont été pris (1 chez OVH pour posséder le nom de domaine Imca-ffm.fr, 1 chez wix pour ne pas avoir de pub sur les pages wix, et pour pouvoir utiliser le .fr, et pour profiter d'une bande passante internet supérieur !!!!)

Les sites les plus lourds sont ceux du cross et de l'enduro qui eux contiennent bcp d'image, de tableau, d'info.

Les problèmes de performances proviennent principalement du navigateur que > vous utilisez et de votre ordinateur.

Ci-dessous info que l'on trouve dans les paramètres du site wix
Compatible avec tous les navigateurs, dont CHROME

Le logiciel utilisant une technologie avancée, des problèmes peuvent venir des mises à jour du navigateur, donc pour résoudre des problèmes de performance, hésitez pas à mettre à jour votre navigateur

Voir la suite ci-dessous

Il faut donc chercher une piste sur vos postes, ou téléphone, si le (ou les sites) étaient lent, ils le seraient chez tout le monde

Concernant les tableaux d'affichage de résultat sous forme d'image, vous aurez le même problème en cross avec un si grand nombre d'épreuve qui va allonger le tableau. J'ai proposé à Amantine une solution qui permet d'afficher les résultats au format excel comme sur le site de l'enduro. (Et les mises à jour se font en 2mn)

Dès que je le pourrais je viendrais à une de vos réunions pour en parler de vive voix

Cordialement

Joseph

Candidatures Championnats de France Mx 2016 : (PJ à la page 896)

Objet : Candidatures Championnats de France Mx 2016

Mesdames, Messieurs,

La Commission Nationale de Motocross établira, lors de sa prochaine réunion prévue le 27 juillet, les calendriers des différents Championnats de France 2016.

A cet effet, nous avons le plaisir de vous adresser le formulaire de candidature.

Nous vous demandons, si vous souhaitez organiser un Championnat de France, de bien vouloir remplir le formulaire ci-joint et de nous le retourner via votre ligue régionale avant le 24 juillet 2015.

Vous remerciant par avance de votre précieuse collaboration et dans l'attente de vous lire,

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleures salutations.

Nathalie GIROU
Direction des Sports et de la Réglementation
Assistante de Direction
Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier – 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 00 / Fax : 01 47 00 08 37

Cycles d'épreuves : (PJ à la page 897)

Objet : Cycles d'épreuves 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 2.2.0.5 du Code Sportif National, je vous rappelle que « toute organisation de série d'épreuves donnant lieu à un classement cumulé devra obtenir l'aval de la fédération au moins trois mois avant la première épreuve comptant pour ce classement cumulé ».

Cet article a pour but d'assurer la cohérence du calendrier fédéral en évitant autant que faire se peut les conflits de date entre les épreuves de championnat de France et les autres cycles d'épreuves.

A ce titre, nous vous demandons de bien vouloir m'adresser le calendrier prévisionnel 2016 de vos cycles d'épreuves respectifs avant le 23 Octobre prochain afin qu'il puisse être discuté lors du Congrès fédéral.

J'appelle également votre attention sur le fait que votre règlement devra être visé et votre calendrier validé par la Fédération avant toute diffusion.

De même, je vous invite à adresser à tous vos moto-clubs organisateurs le présent formulaire qu'ils devront nous retourner compléter.

Vous remerciant pour votre précieuse collaboration, nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de mes sportives salutations.

Vincent CHAUMET-RIFFAUD
Directeur des Sports et de la Réglementation
Fédération Française de Motocyclisme
74 avenue Parmentier - 75011 Paris
Tél : 01 49 23 77 05 / Fax : 01 49 23 77 23
Mobile : 06 48 48 61 88

Cycles d'épreuves



CANDIDATURE 2016

CYCLES D'ÉPREUVES DISCIPLINES MOTOCROSS ET ENDURANCE T.T. QUAD

A RETOURNER AU SECRETARIAT MOTOCROSS AVANT LE 24/07/2015

*Aucune concurrence avec une épreuve d'un Championnat ou Trophée de France
ne sera acceptée sans accord de la FFM.*

Le Moto-Club :

N° Informatique : |_|_|_|_|_|_|

N° Ligue : |_|_|_|

Tél : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Fax : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Portable du Président : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

e-mail :

souhaite organiser en 2016, une épreuve comptant pour le cycle d'épreuves suivant :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> TROPHEE SIDE CAR CROSS GRAND OUEST | <input type="checkbox"/> TROPHEE SIDE CAR CROSS GRAND EST |
| <input type="checkbox"/> GRAND OUEST QUAD | <input type="checkbox"/> GRAND EST QUAD |
| <input type="checkbox"/> CHALLENGE GRAND OUEST PIT BIKE | <input type="checkbox"/> TROPHÉE DE FRANCE CROSS COUNTRY |

*Les calendriers des cycles d'épreuves seront validés par la FFM.
Toutes les candidatures devront être visées par la LMR du club organisateur.*

Lieu de l'épreuve : Dépt : |_|_|

Date souhaitée : Date de 1^{er} repli : Date de 2^{ème} repli :

Date et Visa du Club organisateur (Obligatoire)	Date et Visa Ligue du Club organisateur (Obligatoire)	Date et Visa Ligue du lieu d'organisation (Obligatoire)
--	--	--

Nathalie GIROU - Direction des Sports et de la Réglementation
Tél : 01.49.23.77.00 - Fax : 01.49.23.77.23 - e-mail : ngirou@ffmoto.com

CLASSEMENT DU TROPHEE DES COMMISSAIRES 2015

Classement		TOTAL	Rose - Article 2 : 3pts							Vert - Article 2 : 4 pts																				
			V	S	M	C	R	R	L	P	B	H	E	F	T	M	R	M	M											
			A	T	O	H	E	T	A	O	U	B	E	P	A	A	O	C	O	N										
			22/2	15/3	22/3	6/4	18/4	19/4	19/4	26/4	1/5	3/5	3/5	8/5	10/5	14/5	17/5	31/5	31/5	6/6	7/6									
1er	WAUTHIER Dominique	123		9	9	9				9	9	9	9	10		10	10	10			10	10								
2e	STEVENNE Thierry	120	6	9	9	9				9	9	9		10		10	10	10			10	10								
3e	DUBOIS Joël	110	6	9	9	9				9	9	9		10		10	10	10			10	10								
5e	LACHUT Joël	103		9	9	9				9	9	9	9	10		10	10			10	0	0								
4e	DUBOIS Xavier	100	6	9	9	9				9	9	9		10		10			0		10	10								
6e	PONSARD Georgette	99		6		9				6	9	9		10		10	10	10			10	10								
7e	POISSONNIER Gérard	95		9		9				9	9	9				10	10	10			10	10								
8	DELANGE Francis	94					0			9	9	9		10	7	10	10	10			10	10								
9e	DELANGE Francis	94		9							9	9		10	10	10	7	10			10	10								
10e	SIMON Alain	92		9	9	9				9	9			10	7	10	10	10												
11e	PRIMAUT Frederic	89		9	9	6				-2	9	9	9	0		10	10	0			10	10								
12e	NORMAND Marcel	88		9	9	9				6	9	9		10		10	7	10												
13e	BADOUX Paul	85		9	9	9				9	9				10	10	10	10												
13e	TAGLIATI Marlène	85		9	9						9	9	9	0		10	0	10			10	10								
15e	GALTIER Alain	76		9	9					9	9			10		10	10	10			0	0								
16e	TRASSART Jonathan	73		9	9					9	9		9	-2		10	10	10												
16e	VITTER Camille	73		9	9					9	9		9	-2		10	10	10												
18e	LAROSE Didier	66		9	9					9	9					10	10	10												
18e	GOURDET Marcel	66		9						9	9		9	10		0	10	10			0	0								
26e	PICARD Cédric	65			6							9		10		10	10	10			10	10								
19e	FONTAINE Gérard	63		9	9					9	9		9	-2		10		10												
21er	REINE Pierre	58		6		6						6		10		10		10			0	10								
21er	CUVELIER J-François	58								9	9			10		10	10		10											
23e	LAVOISIER Jacques	57		9	9					0			9	0		10	10	10												
23e	VIGREUX J.Marc	57		9	9					9				10		10		10												
25e	PICARD Yannick	53		9		9						9		10		10		-2			-2	10								
27e	LENFANT Cathy	52		9						9	9			10		10	-2	7												
27e	LENFANT Sylvain	52		9						9	9			10		10	-2	7												
27e	SIMON Angélique	52			9					9	9			-2	7		10	10												
30ème	LARNO Patrick	48			9						9			10		10	10													
30ème	LION Bertrand	48		9						9				0		10	10	10		0										
30ème	NICOLAS Jocelyne	48			9						9			10		10	10													
30ème	SILLY Claude	48			9						9			10		10	10													
30ème	SILLY Maurice	48			9						9			10		10	10													
35e	BERTRAND Jérémy	46								9	9			10		10	10				-2									
36e	BEAUDUIN Yohann	45		6						9				0		10	10	10												
36e	FEVRIER Frederic	45			9						6			10		10	10	10												
38e	Pontaillier hyacinthe	39		9										10		10	10	10												
38e	WATIER Bernard	39		9										10		10		10												
40ème	LOIX Régis	37		9	9							9					0			10										
41er	GROSLEVIN Dany	27			9	9																								
41er	MANCIER Bruno	27		9							-2			10		10														
43e	TOULMONDE P.	20									6			7		7														
44e	LORIN William	18				9						9																		
45e	Lagaude Frédéric	16																	10											
46e	dry Yohan	10																				10								
47e	BUSSEREAU Pascal	9				9																								
47e	GROSLEVIN Odile	9										9																		
47e	GROSLEVIN Olivier	9										9																		
47e	GUATTERI Claude	9										9																		
51er	HATZ Sébastien	7				9						-2																		
52e	antoine christophe	6				6																								
52e	bastien guy	6				6																								
52e	calori christian	6				6																								
52e	calori lucas	6				6																								
52e	d'hubert teddy	6				6																								
52e	gagnard anthony	6				6																								
52e	gagnard lionel	6				6																								
52e	hartz willfrid	6				6																								
52e	henriot claude	6				6																								
52e	LANOUX Didier	6		6																										
52e	Lecoche Moïse	6											6																	
52e	lefranc stephane	6				6																								
52e	lestan pascal	6				6																								
52e	lorin eric	6				6																								
52e	Marlot Sébastien	6											6																	
52e	pertega josé	6				6																								
52e	pieltin dominique	6				6																								
52e	pieltin jean-noel	6				6																								
52e	pieltin joël	6				6																								
52e	pieltin valentin	6				6																								
52e	poissenot j-pierre	6				6																								
52e	rampant dominique	6				6																								
52e	schilling j-christophe	6				6																								
75e	scohy didier	6				6																								
76e	PIELTIN Fabrice	0																												
77e	TISSERAND Stephane	-8			-2						-2			-2		-2														
78e	MIDELET Kevin	-10									-2			-2		-2		-2												
79e	RAOUL Alexis	-10									-2			-2		-2		-2												
			265	222	264	0	0	208	254	172	99	267	41	375	240	282	28	98	130											